



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RELATIONS BILATÉRALES AVEC LES PAYS DU PROCHE
ET DU MOYEN-ORIENT.**

Répertoire numérique détaillé

établi par Thibaut HAIR, Chargé d'études documentaires

1ère édition électronique

Savigny-le-Temple

2020

Cet instrument de recherche a été rédigé avec un logiciel de traitement de texte.
Il est en français.
Conforme à la norme ISAD(G) et aux règles d'application de la DTD EAD
(version 2002).

Sommaire

Relations bilatérales avec les pays du Proche et du Moyen-Orient.....	7
Questions régionales.....	7
Arabie Saoudite.....	7
Émirats Arabes Unis.....	7
Irak.....	7
Iran.....	7
Koweït.....	7
Oman.....	7
Qatar.....	8
Turquie.....	8
Yémen.....	8

Référence

B-0078778/1 – B-0078778/10

Niveau de description

Dossier

Intitulé

Relations bilatérales avec les pays du Proche et du Moyen-Orient.

Dates extrêmes

1984-1994

Noms des principaux producteurs

Direction des relations économiques extérieures (DREE), bureau 6A (Proche et Moyen-Orient).

Importance matérielle

0,15 mètres linéaires.

Langue des documents

Français, anglais

Institution responsable de l'accès intellectuel

Service des archives économiques et financières

Localisation physique

Savigny-le-Temple (77)

Conditions d'accès

Suivant les articles L213-1 et L213-2 du Code du Patrimoine, un délai de 50 ans s'applique à l'ensemble de ces documents.

Conditions d'utilisation

La reproduction de ces documents est soumise au règlement intérieur de la salle de lecture du Service des archives économiques et financières.

Modalités d'entrée

Versement PH 196/98 du 29 mars 1998.

Historique du producteur

En 1887, le ministère du commerce et de l'industrie crée en son sein une direction du commerce extérieur, dotée d'attributions relatives au mouvement général du commerce et de la navigation (décret du 11 avril 1887). À l'issue de la Première Guerre mondiale, le ministère la remplace par la direction des accords commerciaux et de l'information économique (décret du 13 mars 1920) qui élargit ses compétences à la réglementation et à la gestion des échanges internationaux de la France. Cette direction reprend la dénomination de direction du commerce extérieur (décret du 1er septembre 1939), avant d'être intégrée au ministère des finances (loi du 30 août 1940), avec un office du commerce extérieur en "service annexe" (loi du 6 août 1940). À la fin de la Seconde Guerre mondiale, la direction du commerce extérieur subit une double transformation : elle est rattachée au ministère de l'économie nationale et refondée en une direction des relations économiques extérieures (DREE), qui regroupe en

outre un certain nombre de structures administratives (ordonnance du 23 novembre 1944) : le service central des licences d'importation et d'exportation, dont les attributions recourent celles de l'ancien Office du commerce extérieur, s'agissant du contrôle de régularité des licences et de la délivrance de visas sur les titres correspondants. Par la suite, ce service sera rattaché à la direction générale des douanes et des droits indirects (décret du 29 mars 1966) ; le service de l'expansion commerciale, devenu en 1945 réseau de l'expansion économique à l'étranger. Il se compose de conseillers et d'attachés commerciaux (loi du 25 août 1919), personnels exerçant leurs fonctions auprès d'une mission diplomatique ou d'un poste consulaire (décrets des 19 avril 1950 et 3 janvier 1980). Ces personnels sont réunis dans des "missions économiques" avec ceux des services financiers à l'étranger attachés à la direction du trésor (décret du 3 mai 2002). Parallèlement existe depuis 1898 un réseau des conseillers du commerce extérieur, constitué de dirigeants d'entreprise investis d'une mission de service public ; le service des importations et des exportations, organisme de contrôle créé au sein du ministère de la reconstitution industrielle à la fin de la Première Guerre mondiale, puis rattaché au ministère des finances (décret du 4 janvier 1920). Annexé à la direction du commerce extérieur par ordonnance du 22 juin 1944, il doit exercer un monopole des échanges en matière de commerce international avec droit de réquisition. Ses opérations commerciales sont gérées sur un compte spécial du Trésor (décret du 22 juin 1944) ; le service de l'assurance-crédit d'État, mis en place en 1928 au ministère du commerce et de l'industrie. La loi de nationalisation de la Banque de France du 2 décembre 1945 ayant autorisé le gouvernement "à provoquer la création d'établissements nouveaux spécialisés dans le crédit à l'exportation ou à l'importation", une société nationale, la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (COFACE) est créée (décrets des 1er juin 1946 et 16 avril 1948). Son rôle est "d'assumer pour le compte de l'État la gestion du service public de l'assurance crédit" (décret du 25 avril 1964), après avis de la commission des garanties et du crédit au commerce extérieur (décret du 4 août 1949), qui doit être présidée par le directeur du Trésor lorsqu'elle attribue la garantie de l'État (décret du 18 mai 1992). De nouvelles missions sont attribuées à la DREE lors de la suppression de la direction des finances extérieures (décret du 1er juin 1965) : relations avec les importateurs et les exportateurs, mise en œuvre des procédures de financement du commerce extérieur, coordination sur le plan international des procédures d'assurance crédit. La DREE est alors une direction à réseau qui gère son personnel et qui est organisée en trois pôles : les services centraux, les directions régionales du commerce extérieur (DRCE, décret du 6 septembre 1982) et les postes d'expansion économique (PEE). Elle doit coordonner l'action d'organismes dont elle assure la tutelle : la COFACE, privatisée en 1994, le Centre français du commerce extérieur (CFCE) chargé de l'information et de l'assistance aux exportateurs, la Banque française du commerce extérieur (BFCE) ou encore Ubifrance, l'Agence française pour le développement international des entreprises (décret du 30 janvier 2004). Le directeur de la DREE représente, avec celui du Trésor, le ministre de l'économie et des finances au conseil d'administration de l'Agence française pour les investissements internationaux (décrets des 21 novembre 2001 et 20 février 2002). Par un décret du 15 novembre 2004, elle est absorbée par la DGTPE.

Évaluation, tris et éliminations

Une partie des documents initialement contenus dans le PH 196/98 ont été répartis en 2000 entre le versement PH 203/00 (bureau 4A) et le versement PH 205/00 (bureau 4B). Les doublons ont été éliminés.

Mode de classement

Alphabétique, par noms de pays.

Présentation du contenu

Ces dossiers abordent des questions de relations bilatérales entre la France et les pays du Proche et Moyen-Orient, essentiellement pour l'année 1994.

B-0078778/1 – B-0078778/10

Relations bilatérales avec les pays du Proche et du Moyen-Orient.

1984-1994

B-0078778/1

Questions régionales : proposition d'Antoine BASBOUS, directeur de l'observatoire des pays arabes, de réalisation d'une étude sur l'Arabie : correspondance ; indemnisation des sociétés françaises ayant subis des préjudices directs suite à l'invasion du Koweït par l'Irak : liste des dossiers auprès du Fonds de compensation des Nations Unies ; exportations françaises : note ; situation au 11 octobre 1994 à la frontière irako-koweïtienne : note ; Conférence de Casablanca sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord : compte rendu, déclaration ; intégration régionale au Proche et Moyen-Orient : notes ; métros de Caracas et du Caire : note, correspondance ; position des États-Unis vis à vis de la Turquie : note de synthèse.

1994

B-0078778/2

Arabie Saoudite. - Situation économique et financière, projets (dont projet RAMS de radio diffusion), contentieux : notes, correspondance.

1994

B-0078778/3

Émirats Arabes Unis (EAU). - Entretien du Directeur de la DREE avec M. BARRÉ, nouvel ambassadeur de France : bilan des échanges en 1993, perspective de l'économie des EAU pour 1994, rapport du FMI.

1994

B-0078778/4

Irak. - Situation politique, levée de l'embargo, gel des avoirs irakiens, contrôle du désarmement : notes, correspondance ; contentieux entre l'entreprise Nord France et la COFACE : note, fiche, correspondance ; demande de la COFACE auprès de la commission d'indemnisation des Nations Unies pour les dommages causés par l'Irak : correspondance.

1994

B-0078778/5

Iran. - Négociations sur la dette iranienne : notes, notes manuscrites, correspondance ; investissements de Peugeot en Iran : notes, correspondance ; entretiens avec l'ambassadeur d'Iran à Paris (17 janvier et 6 juin 1994), le vice-ministre du pétrole (8 février 1994), un chargé d'affaires à l'ambassade d'Iran (27 juillet 1994) : notes, compte rendu ; visite en France du ministre iranien des mines et métaux (28 août - 1^{er} septembre 1994) : note ; projets industriels et commerciaux (dont complexe pétrochimique à Tabriz et contrat avec Tavanir pour la production et la distribution d'électricité) : notes, compte rendu de réunion, correspondance.

1994

B-0078778/6

Koweït. - Contentieux avec le ministère des travaux publics koweïtien : notes, correspondance ; Commission mixte franco-koweïtienne des 26 et 27 janvier 1994 à Paris : note ; facilités de crédits : notes, correspondance ; exportations de volailles françaises : note, correspondance ; garantie par la COFACE du financement du projet de radar THOMSON : note, correspondance.

1994

B-0078778/7

Oman. - Commission mixte franco-omanaise des 15 et 16 octobre 1994 à Mascate : notes.

1994

B-0078778/8

Qatar. - Visite en France du ministre du pétrole et de l'industrie et président de l'OPEP : note, fiche ; entretien avec M. DENIAUD, nouvel ambassadeur de France : note, fiche.

1994

B-0078778/9

Turquie. - Situation économique et financière, relations économiques avec la France : notes, tableaux ; visite en Turquie du ministre délégué aux affaires européennes : notes ; négociation d'un protocole financier : note.

1994

B-0078778/10

Yémen. - Encouragement et protection des investissements : accord (27 avril 1984) ; relations financières bilatérales : note ; arriérés militaires : note ; projet de rénovation de la raffinerie d'Aden : notes, correspondance.

1984, 1993-1994